

COULONVILLERS INFOS



COMMUNAUTE DE COMMUNES PONTHEIU-MARQUENTERRE

Toutes les informations de la Communauté de communes sont disponibles sur le site <http://www.ponthieu-marquenterre.fr/>

DECHETS MENAGERS et TRI SELECTIF

Le ramassage est effectué très tôt chaque VENDREDI MATIN. Prévoir le dépôt des sacs ou récipients le jeudi soir.

Concernant le tri sélectif, les points d'apport volontaire sont toujours disponibles Place du 11 novembre et en bordure de route en direction de Cumont.

Merci de respecter l'environnement en ne déposant pas les déchets à côté des containers.

DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE – Horaires du site de DOMQUEUR

- Du 1^{er} octobre au 31 mars :
 - o Lundi – mardi – mercredi – vendredi – samedi : 9h-11h45 / 14h-16h45
- Du 1^{er} avril au 30 septembre :
 - o Lundi – mardi – vendredi – samedi : 9h-11h45 / 14h-17h45
 - o Jeudi : 14h-17h45
 - o Dimanche : 9h-11h45

Tel : 06 01 34 25 83 – Fermée les jours fériés

Le Site d'AGENVILLERS vous est également ouvert. Renseignements au 07 86 29 91 20 ou sur <https://www.ponthieu-marquenterre.fr/environnement/coordonnees-et-horaires/>

Les dépôts de déchets verts se font en déchetterie.

**Le secrétariat de mairie sera fermé du 29 décembre 2022 au 6 janvier 2023 inclus.
En cas d'urgence, merci de contacter Monsieur le Maire au 06 23 39 77 91.**

Mairie – 5 rue du 8 mai 1945 – 80135 COULONVILLERS

Tél 03 22 28 84 97 – Courriel : mairie.coulonvillers@wanadoo.fr

Permanence de Monsieur le Maire : lundi de 16h à 17h45 (sur rendez-vous).

Permanence de la secrétaire : lundi et jeudi 15h45 – 17h45

<http://www.coulonvillers.fr>



Edito du Maire

En ce début d'année 2023, je me permets de prendre la plume pour dresser le bilan de l'année qui vient de se terminer.

Je tenais à vous faire savoir que le souvenir de 2022 restera pour moi une année « horribilis » et vous en connaissez les causes.

Mais revenons à notre communauté que j'ai l'honneur de diriger avec le conseil municipal qui m'entoure et m'aide.

La sortie de la pandémie et les différents rendez-vous électoraux n'ont pas facilité la réalisation ou la projection de futurs travaux.

Seules les urgences ont été colmatées et à la quasi mi-mandat il est urgent de se projeter, malgré les incertitudes financières.

Nos grands décideurs sont faillibles (nous le savions) et nous proposent, faute de chauffage, de porter un col roulé. Personnellement cela me renvoie dans la fin des années 60 où l'on rêvait de raser gratis.

Arrêtons les flash-backs et prenons en main les problématiques d'aujourd'hui et de demain.

Nos objectifs restent les mêmes : maintenir notre population, voire la densifier. Nous avons distribué 30 jouets pour les enfants de la naissance à l'entrée au collège. Ces chiffres restent globalement stables. Et nos anciens, au nombre de 39, ont confirmé cette tendance.

J'en profite pour vous remercier toutes et tous d'avoir observé les gestes barrière tant réclamés par nos dirigeants.

2023 ne verra pas le choc de simplification irriguer notre démocratie, bien au contraire. Il fut un temps où un feu Président déclamait que le vote d'une loi entraînerait la suppression de deux lois. La vérité m'oblige à écrire que la réalité est contraire à cette affirmation hélas. Trois fois hélas. Le Code civil a doublé sa pagination

Malgré toutes ces embûches et chausse-trappes, nous continuerons à vous administrer avec modestie et dans le cadre de finances équilibrées. Pour rappel, les taux sont identiques depuis 1995.

Il est trop tôt pour définir le programme de 2023. Notre objectif principal étant d'échanger une partie de voirie communautaire avec la voirie municipale et de reverser la desserte d'Hanchy et de Cumont à la voirie communautaire.

Nous ne perdons pas de vue l'entretien de notre patrimoine et avons sollicité un maître d'œuvre pour établir un plan pluriannuel pour une remise à niveau de la salle des fêtes. Ce bâtiment date des années 1870 et il aurait besoin d'un lifting (en bon français) suite à son emploi réduit depuis 2 ans.

Notre Monument aux Morts fatigue lui aussi. Une ligne de crédit est ouverte à la Région, nous allons rafraîchir les estimations en notre possession et solliciter notre partenaire des Hauts de France.

Voilà à grands traits mon évaluation de la santé et des perspectives de notre collectivité.

Au nom du conseil municipal, des adjoints et de mon auguste personne, recevez nos meilleurs vœux pour l'année 2023. Portez-vous bien. Au plaisir de vous revoir.

Santé, Bonheur et Prospérité.

Votre dévoué,

James Hecquet



Vie communale

ETAT CIVIL 2022

Naissances

- Lounis BARRE, le 21 janvier
- Ilyes BOUHRAZEN, le 02 septembre
- Candice NAVETTE, le 23 octobre
- *Reconnaissance anticipée par Kévin PEUVREL et Sarah POINTEL*

Mariages

- Jérôme FONTAINE et Valentine LEMOINE, le 17 août

Pacs

- Christophe MAGNIER et Stéphanie MIANNÉ, le 31 mars
- Rémy NICAUD et Astrid WALIGORA, le 11 octobre

Décès

- Marie-Paule HECQUET, le 25 juin
- Stéphane DEGUINE, le 06 août

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui auront 16 ans dans l'année sont invités à passer en mairie dans les 3 mois suivant leur anniversaire pour s'enregistrer et permettre une convocation à la journée défense et citoyenneté. Une attestation de recensement leur sera remise à l'occasion de leur passage.

Cette attestation est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (brevet des collèges, baccalauréat, permis de conduire...).

ASSISTANTES

MATERNELLES

La commune compte trois assistantes maternelles agréées :


- Mme Elodie CROMBEZ, 9 rue des Mazures – Tél 06 36 87 69 59
- Mme Nathalie DECAUDIN, 56 route d'Abbeville – Tél 03 22 28 09 42
- Mme Claire DUCHEMIN, 4 route d'Abbeville – Tél 03 22 23 83 79 ou 06 17 69 48 81
- Mme Laura DUVAUCHELLE, 3 rue du 8 mai 1945 – 03 60 32 55 77

SALLE DES FETES


Les réservations se font auprès du secrétariat de mairie au moyen d'une convention au moins un mois avant la date de location.

TARIFS	Été (du 1er mai au 30 septembre)		Hiver (du 1 ^{er} octobre au 30 avril)	
	Une journée hors week-end	Le week-end	Une journée hors week-end	Le week-end
Habitants du village	40 €	70 €	55 €	100 €
Usagers extérieurs	80 €	140 €	110 €	200 €
	Réunion funéraire : 30 € (gratuit pour les habitants de COULONVILLERS) Réunion professionnelle : 40 € la journée en semaine Professionnel de la restauration : 200 €			


Agenda communal 2023


 **Vœux du Maire : lundi 23 janvier à 19h** ⇒ La cérémonie est exceptionnellement ouverte à toute la population coulonvilleroise comme indiqué le 18 décembre. NB – merci de réserver avant le 13 janvier au moyen du [coupon en dernière page](#).

 **Commémoration de l'armistice de 1945 : lundi 8 mai**

 **Fête locale : les 17, 18 et 19 juin**

 **Fête nationale : vendredi 14 juillet** ⇒ remise des prix aux élèves passant en 6^{ème}

 **Commémoration de l'armistice de 1918 : samedi 11 novembre** ⇒ remise des prix aux bacheliers et des bons aux lauréats du concours des maisons fleuries – vente de bleuets

 **Arbre de Noël : dimanche 17 décembre** ⇒ remise des jouets aux enfants de la naissance au CM2 et des colis aux personnes de plus de 65 ans)

Le budget communal

Ci-après les grandes lignes des prévisions budgétaires votées en 2022.

<i>Budget communal 2022</i>	Dépenses	Recettes
FONCTIONNEMENT	167 941 €	167 941 €
INVESTISSEMENT	40 608 €	40 608 €
TOTAL	208 549 €	208 549 €

L'inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales peuvent être déposées toute l'année auprès de la mairie.

Le formulaire d'inscription est disponible en mairie ou envoyé par mail sur simple demande. Vous pouvez également l'obtenir sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024>

Vous pouvez vérifier votre situation électorale sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

PRECISIONS POUR LES JEUNES DE 18 ANS

L'INSCRIPTION EST AUTOMATIQUE POUR LES JEUNES DE 18 ANS, A CONDITIONS QU'ILS AIENT EFFECTUE LEUR RECENSEMENT MILITAIRE DANS LA COMMUNE. DANS LE CAS CONTRAIRE, IL SERA NECESSAIRE DE DEMANDER VOTRE INSCRIPTION.

Nouveaux habitants

Les nouveaux habitants sont priés de venir s'inscrire en mairie, munis de votre livret de famille ou votre carte d'identité (mise à jour des listes pour les jouets de Noël et les colis des aînés, inscriptions sur les listes électorales, etc.)

2022 en images...



Fleurissement du parking de la mairie



Cérémonie du 8 mai



Concours communal des maisons fleuries

M et Mme André BERTIN et M et Mme Timothée BOQUET
étaient les 2 premiers lauréats désignés par le jury 2022



Fête locale

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur <http://www.coulonvillers.fr>



Les jeux du 14 juillet



Drôles de promeneurs à Coulonvillers le 31 octobre...



Cérémonie du 11 novembre



Visite du Père Noël le 18 décembre

Association Coul'Boots

Vous souhaitez découvrir, pratiquer la danse country ? C'est possible à Coulouvillers et Millencourt-en-Ponthieu avec l'association « Coul'Boots ». L'association, qui fête déjà ses 10 ans en 2023, est ouverte à tous. Vous apprendrez les pas de base, puis les enchaînements et enfin les chorégraphies, à votre rythme et à chaque séance. Pas de contrainte, pas de pression, un minimum d'attention est simplement nécessaire pour ce moment de détente et de dépaysement.



Répétitions : salle des fêtes de Coulouvillers, tous les mercredis (18h30/19h30 : cours débutants & 19h30/21h30 : cours intermédiaires et confirmés) et ancienne école de Millencourt-en-Ponthieu les vendredis (19h30/21h15). N'hésitez pas à venir nous voir et pourquoi pas nous rejoindre. Renseignements sur place, par téléphone au 0686885960 (Anne) ou par mail : coulboots@hotmail.fr.



La présidente, Anne HOUDANT

La municipalité remercie chaleureusement l'Association Coul'Boots pour sa participation au Téléthon des Six les 19 et 20 novembre 2021.

Amicale Sports et Loisirs

L'amicale a eu le grand plaisir de vous retrouver lors de la fête locale les 18, 19 et 20 juin 2022 après deux années durant lesquelles les activités avaient été mises en sommeil.

L'association loue des barnums. Pour tout renseignement contacter le 03 22 28 26 95.

Le président, Maurice VAUDET

Société de Chasse

L'association communale des chasseurs de Coulouvillers-A3c est composée de chasseurs et de traqueurs. Son objectif est de regrouper les différents droits de chasse du village pour harmoniser leur gestion. Cela passe par différentes actions. La mutualisation du calendrier est indispensable pour une cohabitation entre les chasseurs et avec les promeneurs. Le nombre de gibier tué est limité, ce qui permet de maintenir une diversité importante de gibier.



Quelques membres s'occupent d'agrainer les perdrix et faisans au cours de la période hivernale et au printemps. L'été, de l'eau est mise à disposition dans les abreuvoirs.

Un repas annuel est organisé pour clôturer la saison. La convivialité est importante, en effet tous les membres participent à la bonne entente générale.

Les chasseurs de Coulouvillers sont prioritaires pour entrer dans la société, cependant il y a aussi des chasseurs extérieurs. Les places sont limitées et à réserver en fin de saison. *Se rapprocher de la mairie pour plus d'informations.*

NOTA BENE – La Traverse sera interdite aux promeneurs les 8, 15, 22 et 29 janvier prochains de 9h à 13h en raison d'une action ayant pour but d'éviter la prolifération des lapins en particulier.

Le président, Patrice FOIRESTIER

En bref...

Plan d'adressage communal

Une loi de février 2022 rend obligatoire l'adressage pour toutes les communes (auparavant seules les communes de plus de 2000 habitants étaient concernées).

Le conseil municipal doit donc travailler sur la dénomination des voies, renuméroter les habitations, lorsque cela est nécessaire, puis verser les données dans une « base adresses locales » qui alimentera les fichiers des secours, des opérateurs pour la fibre, etc.

Nous vous tiendrons informés des éventuelles modifications.

Vie communautaire

Nouveaux numéros de téléphone



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

La communauté de communes
vous accueille :

-  du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
-  33 bis route du Crotoy à Rue (80120)
-  siege@ponthieu-marquenterre.fr

www.ponthieu-marquenterre.fr



*Nouveaux numéros
à compter du 2/01/2023*



Annuaire CCPM	
Standard	03 22 27 27 10
Communication Culture	03 22 27 27 14
Environnement	03 22 27 27 13
France Services	03 22 28 22 20
Numérique	03 22 27 33 27
Relais Petite Enfance	03 22 27 33 24
Scolaire, Enfance jeunesse	03 22 27 22 76
Services techniques	03 22 28 21 45

Annuaire Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)	
Aide à domicile	09 70 20 00 61
Portage de repas	09 70 20 00 62

Carte déchetterie

Si vous n'avez encore de carte d'accès aux déchetteries communautaires, vous pouvez l'obtenir via un formulaire disponible sur le site de la communauté de communes ou en mairie.

Démarches administratives

Pièces désirées	Où s'adresser	Pièces à fournir	Observations
Attestation d'autorisation de sortie de territoire français pour mineur	https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1359		Le formulaire d'autorisation est établi et signé par un parent (ou responsable légal).
Carte nationale d'identité / Passeport Pensez à demander une carte d'identité dès l'entrée en 6ème	SUR RENDEZ-VOUS en Mairie d'Abbeville, de Flixecourt, de Doullens. Pré-inscription sur ANTS.GOUV.FR	<ul style="list-style-type: none"> 1 photo d'identité récente et aux normes requises Justificatif de domicile Ancienne carte d'identité ou extrait d'acte de naissance pour une 1ère demande 	<ul style="list-style-type: none"> Validité : 10 ans pour les mineurs et 15 ans pour les majeurs Gratuite pour une 1ère demande ou un renouvellement En cas de perte : établir une déclaration de perte + timbre fiscal de 25€
Extrait du casier judiciaire n°3	Site officiel et gratuit du Casier judiciaire national casier-judiciaire.justice.gouv.fr		
Carte grise	https://immatriculation.ants.gouv.fr/		
Permis de conduire (demande de duplicata)	https://permisdeconduire.ants.gouv.fr		
Recensement service national	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> Carte d'identité Livret de famille Justificatif de domicile 	Le recensement des filles et des garçons se fait dans le mois qui suit le 16 ^{ème} anniversaire.
Inscription liste électorale	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> Carte d'identité Justificatif de domicile 	Les jeunes de 18 ans sont inscrits d'office dès lors qu'ils ont procédé à leur recensement militaire à 16 ans.
Légalisation de signature	Mairie indifférente	<ul style="list-style-type: none"> Pièce d'identité 	La signature doit se faire devant l'officier de l'État Civil
Livret de famille	Mairie du domicile	Demande à compléter	
Extrait d'acte de naissance ou copie intégrale	Mairie du lieu de naissance	Justificatif d'identité et enveloppe timbrée pour le retour	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse Pour les personnes nées à l'étranger, s'adresser au Service central d'État Civil - 11 rue de la Maison Blanche - 44941 NANTES cedex 09
Extrait d'acte de mariage ou copie intégrale	Mairie du lieu de mariage	Justificatif d'identité	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse
Extrait d'acte de décès ou copie intégrale Bulletin de décès	Mairie du lieu de décès Mairie du lieu de domicile de l'intéressé	Justificatif du lien de parenté	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse
Reconnaissance	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> Pièces d'identité des deux parents Justificatif de domicile 	Présence des deux parents
/ PACS	Mairie du domicile ou de résidence	<ul style="list-style-type: none"> Dossier complet (à retirer en mairie) 	
Certificat d'hérédité	Notaire	Livret de famille	Payant

COULONVILLERS – Coupon de réservation pour les vœux du Maire
A transmettre en mairie avant le 16 janvier 2023

Monsieur / Madame _____

Numéro de téléphone _____

Nombre de participants _____

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur <http://www.coulonvillers.fr>

